

Rénovation et agencement du bureau du maire – validation de devis

La rénovation du bureau du maire a été programmée pour 2024. Le cabinet des Etoiles a été missionné pour la maîtrise d'œuvre.

Les devis pour les différents lots sont les suivants :

- Menuiserie intérieure : MG menuiserie La Flèche pour 6087,40 euros HT soit 7304,88 euros TTC
- Peinture : Entreprise Foucher Parigné le Pôlin pour 1373,23 euros HT soit 1647,88 euros TTC
- Electricité : Entreprise STA St Jean de la Motte pour 560,70 euros HT soit 672,84 euros TTC
- Plâtrerie : Entreprise Lejeune Damien La Flèche pour 815,10 euros HT soit 978,12 euros TTC
- Mobilier : Entreprise EJ Design La Flèche pour 399,88 euros HT soit 479,88 euros TTC

Le montant global est de 9236,31 euros HT soit 11083,57 euros TTC

Le Conseil Municipal après délibération valide ces devis.

Assainissement – renouvellement de la convention d'assistance pour le poste de relèvement

La commune a signé une convention d'assistance technique pour le suivi et l'entretien du poste de relèvement auprès de Véolia. Celle-ci arrive à échéance.

Monsieur le Maire propose de signer une nouvelle convention avec Véolia d'un montant de 1800 euros HT d'une durée de 2 ans avec tacite reconduction une fois.

Le Conseil municipal après délibération valide cette convention et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents concernant cette affaire.

Continuité de la clôture du plan d'eau – validation de devis

Une première partie des clôtures du plan d'eau a déjà été remplacée. Monsieur le Maire propose de continuer ce travail.

Il présente le devis suivant pour l'achat des matériaux. L'installation sera faite par les employés.

- Hunaudières Matériaux pour 2778,75 euros HT soit 3334,50 euros TTC.

Le Conseil Municipal après délibération valide ce devis.

Renouvellement du contrat de service BLES BL Connect

Les communes sont déjà en capacité de recevoir les factures électroniques de certains de leurs fournisseurs via le logiciel de BERGER-LEVRAULT intitulé BLUS BL Connect.

Maintenant, nous devons déclarer mensuellement pour chacun des agents par voie électronique dans une déclaration unique toutes les informations sociales et fiscales assises sur leurs rémunérations.

BERGER-LEVRAULT propose ce service par un additif à son logiciel.

Monsieur le Maire présente le devis de 158,77 euros HT annuel pour l'ensemble du contrat concernant le logiciel BLES BL Connect sur 3 ans.

Après délibération, le Conseil Municipal valide cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

Renouvellement du contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles

Afin de lutter contre les nuisibles, la commune a un contrat avec la société FARAGO le carré concernant tous les bâtiments. Celui-ci doit être renouvelé.

Le coût annuel est de 375,04 euros HT soit 450,04 euros TTC pour 2 passages pendant 5 ans.

Après délibérations, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat de la société FARAGO le carré.